

PERIODE 09 Du 01/09/23 au 30/09/23

ATLANTIC MEDIA

8 RUE DES NOELS

92230 GENNEVILLIERS

SIRET 3353103480022

APE/NAF 5912Z

Salarié n° : S06645

Matricule paie : 13404

Emploi : TECHNICIEN(NE) D EXPLOITATION AV ET/OU NUM

Qualif. : NON CADRE

N° de S.S. : 201029151401929

Autres numéros :

Coefficient: 3

Entrée le : 12/09/2022

CONVENTION COLLECTIVE

ENTREPRISES TECHNIQUES AU SERVICE DE LA CREATION ET DE L

COTHIAS FLAVIE**16 AVENUE DES FRERES LUMIERE****94360****BRY SUR MARNE**

Suite...	Base	Taux	A retenir	A payer	Taux p.	Part pat.
Autres contributions dues par l'employeur						551,95
Allègement des cotisations						-1 074,33
Total des cotisations et contributions			246,42			296,53
Non soumis à cotisations						
PRIME DE PARTAGE ET VAL		1,000				
TICKETS RESTAURANTS	6,00	-5,000		-30,00	-5,000	-30,00
REMBOURSEMENT TRANSPORT	38,55	1,000		38,55		
PRIME DE PARTAGE ET VAL		1,000				
NET SOCIAL				3 095,28		
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU				3 087,20		
Impôt sur le revenu	Base	Taux non personnalisé	Montant			
Prélèvement à la source	3 126,12	0,00				

Congés**Net à payer €****3 087,20 €**

	Acquis	Restant
Congés Payés	N	N-1 -5,00
Jours R.T.T.		
Repos Compens..		
C.E.T.		

	Mois	Année
Total brut	3 325,07	12 887,88
Total versé employeur	3 630,15	
Net Imposable	3 126,12	13 804,66
Heures	151,67	1 354,20
Nb jours		

Abattement	0,00 %
Mode de paiement VIREMENT	le 30/09/23

Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie :**14,59**

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conserver ce bulletin sans limitation de durée. Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr, rubrique cotisations sociales.

DV-LOG INTERPAYE

PERIODE 10 Du 02/10/23 au 30/10/23

ATLANTIC MEDIA

7 ALLEE TITOUAN LAMAZOU

85340 OLONNE SUR MER

SIRET 33531034800073

APE/NAF 5912Z

Salarié n° : S06645

Matricule paie : 14278

Emploi : ASSISTANT SON

Qualif. : NON CADRE

N° de S.S. : 201029151401929

Autres numéros :

Coefficient: 0

Entrée le : 01/01/2000

CONVENTION COLLECTIVE

ENTREPRISES TECHNIQUES AU SERVICE DE LA CREATION ET DE L

COTHIAS FLAVIE**16 AVENUE DES FRERES LUMIERE****94360 BRY SUR MARNE**

N°Objet:234Z06828462 /234Z77769215 /234Z01201571

Éléments de revenu brut	Base	Taux	A retenir	A payer	Taux p.	Part pat.
du 02/10/2023 au 05/10/2023	32,00	18,750		600,00		
du 18/10/2023 au 18/10/2023	8,00	18,750		150,00		
du 30/10/2023 au 30/10/2023	8,00	18,750		150,00		
Nombre de jour(s) travaillé(s):		6,000				
HEURES à 10 %	8,00	20,625		165,00		
HEURES à 10 %	2,00	20,625		41,25		
HEURES SUPP MAJOREES 25%	1,50	23,437		35,16		
TOTAL BRUT				1 141,41		
Brut soumis à cotisation				1 141,41		
Cotisations sociales						
Santé						
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 141,41				7,000	79,90
Accidents du travail - maladies professionnelles	1 141,41				1,020	11,64
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	1 141,41	0,120	1,37		1,040	11,87
Famille - sécurité sociale						39,38
Retraite						
Sécurité sociale déplafonnée	1 141,41	0,400	4,57		1,900	21,69
Sécurité sociale plafonnée	709,55	6,900	48,96		8,550	60,67
Complémentaire Tranche 1	1 141,41	4,790	54,68		5,230	59,69
Assurance chômage						
Assurance chômage	1 141,41	2,400	27,39		9,700	110,72
Cotisations statutaires ou prévues par la conv. c						176,92
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	237,19	9,700	23,01			
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu	896,12	2,900	25,99			
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	896,12	6,800	60,94			
Autres contributions dues par l'employeur						74,07
Allègement des cotisations			-22,89			
Total des cotisations et contributions			224,02			646,55
Non soumis à cotisations						
Particip avec versement		1,000				

Congés

	Acquis	Restant
Congés Payés	N	N-1
Jours R.T.T.		
Repos Compens..		
C.E.T.		

Abattement 0,00 %

Mode de paiement VIREMENT le 09/11/23

Net à payer €**917,39 €**

	Mois	Année
Total brut	1 141,41	1 141,41
Total versé employeur	1 787,96	
Net Imposable	732,97	732,97
Heures	59,50	59,50
Nb jours	6,00	6,00
Cachets isolés		
Cachets groupés		

Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie :**16,69**

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conserver ce bulletin sans limitation de durée. Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr, rubrique cotisations sociales.

DV-LOG INTERPAYE

PERIODE 10 Du 27/10/23 au 29/10/23

ATLANTIC MEDIA

7 ALLEE TITOUAN LAMAZOU

85340 OLONNE SUR MER

SIRET 33531034800073

APE/NAF 5912Z

Salarié n° : S06645

Matricule paie : 14326

Emploi : TECHNICIEN D'EXPLOITATION AV ET/OU NUMERI

Qualif. : NON CADRE

N° de S.S. : 201029151401929

Autres numéros :

Coefficient: 0

Entrée le : 01/01/2000

CONVENTION COLLECTIVE

ENTREPRISES TECHNIQUES AU SERVICE DE LA CREATION ET DE L

COTHIAS FLAVIE

16 AVENUE DES FRERES LUMIERE

94360 BRY SUR MARNE

N°Objet:234Z01200581

Éléments de revenu brut	Base	Taux	A retenir	A payer	Taux p.	Part pat.
du 27/10/2023 au 29/10/2023	8,00	21,250		170,00		
Nombre de jour(s) travaillé(s):		3,000				
HEURES à 10 %	2,00	23,375		46,75		
HEURES SUPP MAJOREES 25%	2,00	26,563		53,13		
MAJORATION DIMANCHE	10,63	1,000		10,63		
MAJORATIONS NUITS	5,31	1,000		5,31		
INDEMNITE VOYAGE	170,00	1,000		170,00		
HEURES A 75%	0,50	37,188		18,59		
TOTAL BRUT				474,41		
Brut soumis à cotisation				474,41		
Cotisations sociales						
Santé						
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	474,41				7,000	33,21
Sécurité sociale - Complément Maladie	474,41				6,000	28,46
Accidents du travail - maladies professionnelles	474,41				1,020	4,84
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	474,41	0,120	0,57		1,040	4,93
Famille - sécurité sociale						16,37
Retraite						
Sécurité sociale déplafonnée	474,41	0,400	1,90		1,900	9,01
Sécurité sociale plafonnée	354,77	6,900	24,48		8,550	30,33
Complémentaire Tranche 1	474,41	4,790	22,72		5,230	24,81
Assurance chômage						
Assurance chômage	474,41	2,400	11,39		9,700	46,02
Cotisations statutaires ou prévues par la conv. c						73,53
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	116,40	9,700	11,29			
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu	354,64	2,900	10,28			
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	354,64	6,800	24,12			
Autres contributions dues par l'employeur						30,78
Allègement des cotisations			-12,26			
Total des cotisations et contributions			94,49			302,29

Congés

	Acquis	Restant
Congés Payés	N	N-1
Jours R.T.T.		
Repos Compens..		
C.E.T.		

Abattement 0,00 %

Mode de paiement VIREMENT le 09/11/23

Net à payer €

379,92 €

	Mois	Année
Total brut	474,41	474,41
Total versé employeur	776,70	
Net Imposable	286,34	286,34
Heures	12,50	12,50
Nb jours	3,00	3,00
Cachets isolés		
Cachets groupés		

Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie :

6,94

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conserver ce bulletin sans limitation de durée. Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr, rubrique cotisations sociales.

DV-LOG INTERPAYE

IXI LIVE

18 RUE JEAN PERRIN

31100 TOULOUSE

SIRET 80143330100034

APE/NAF 5912Z

Salarié n° : S06645

Matricule paie : 01889

Emploi : ASSISTANT SON

Qualif. : NON CADRE

N° de S.S. : 201029151401929

Autres numéros :

Coefficient: 0

Entrée le : 01/01/2000

CONVENTION COLLECTIVE

ENTREPRISES TECHNIQUES AU SERVICE DE LA CREATION ET DE L

COTHIAS FLAVIE

16 AVENUE DES FRERES LUMIERE

94360 BRY SUR MARNE

N°Objet:234Z10172487

Éléments de revenu brut	Base	Taux	A retenir	A payer	Taux p.	Part pat.
du 25/10/2023 au 25/10/2023	8,00	18,750		150,00		
Nombre de jour(s) travaillé(s):		1,000				
HEURES MAJOREES A 10 %	1,00	20,625		20,63		
TOTAL BRUT				170,63		
Brut soumis à cotisation				170,63		
Cotisations sociales						
Santé						
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	170,63				7,000	11,94
Accidents du travail - maladies professionnelles	170,63				1,020	1,74
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	170,63	0,120	0,20		1,040	1,77
Famille - sécurité sociale						5,89
Retraite						
Sécurité sociale déplafonnée	170,63	0,400	0,68		1,900	3,24
Sécurité sociale plafonnée	118,26	6,900	8,16		8,550	10,11
Complémentaire Tranche 1	170,63	4,010	6,84		6,010	10,25
Assurance chômage						
Assurance chômage	170,63	2,400	4,10		9,700	16,55
Cotisations statutaires ou prévues par la conv. c						26,45
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	20,27	9,700	1,97			
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu	149,15	2,900	4,33			
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	149,15	6,800	10,14			
Autres contributions dues par l'employeur						8,12
Allègement des cotisations			-1,90			-1,50
Total des cotisations et contributions			34,52			94,56
Non soumis à cotisations						
particip avec versement		1,000				
Participation placée		1,000				
Blocage participation		-1,000				

Congés

Net à payer €

136,11 €

	Acquis	Restant
Congés Payés	N	N-1
Jours R.T.T.		
Repos Compens..		
C.E.T.		

	Mois	Année
Total brut	170,63	170,63
Total versé employeur	265,19	
Net Imposable	122,97	122,97
Heures	9,00	9,00
Nb jours	1,00	1,00
Cachets isolés		
Cachets groupés		

Abattement 0,00 %

Mode de paiement VIREMENT le 10/11/23

Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie :

2,50

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conserver ce bulletin sans limitation de durée. Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr, rubrique cotisations sociales.

DV-LOG INTERPAYE

ATLANTIC MEDIA

7 ALLEE TITOUAN LAMAZOU

85340 OLONNE SUR MER

SIRET 33531034800073

APE/NAF 5912Z

Salarié n° : S06645

Matricule paie : 14278

Emploi : ASSISTANT SON

Qualif. : NON CADRE

N° de S.S. : 201029151401929

Autres numéros :

Coefficient: 0

Entrée le : 01/01/2000

CONVENTION COLLECTIVE

ENTREPRISES TECHNIQUES AU SERVICE DE LA CREATION ET DE L

COTHIAS FLAVIE

16 AVENUE DES FRERES LUMIERE

94360 BRY SUR MARNE

N°Objet:234Z01201472 /234Z01201868 /234Z77770106 /234Z01201868 /234Z

Éléments de revenu brut	Base	Taux	A retenir	A payer	Taux p.	Part pat.
du 03/11/2023 au 03/11/2023	8,00	18,750		150,00		
du 04/11/2023 au 04/11/2023	8,00	18,750		150,00		
du 10/11/2023 au 11/11/2023	16,00	18,750		300,00		
du 13/11/2023 au 13/11/2023	8,00	18,750		150,00		
du 14/11/2023 au 14/11/2023	8,00	18,750		150,00		
du 21/11/2023 au 21/11/2023	8,00	18,750		150,00		
du 24/11/2023 au 24/11/2023	8,00	18,750		150,00		
du 25/11/2023 au 25/11/2023	8,00	18,750		150,00		
du 27/11/2023 au 27/11/2023	8,00	18,750		150,00		
Nombre de jour(s) travaillé(s):		10,000				
HEURES à 10 %	2,00	20,630		41,26		
HEURES à 10 %	6,00	20,625		123,75		
HEURES SUPP MAJOREES 25%	6,00	23,438		140,63		
MAJORATION JF 50%	75,00	1,000		75,00		
MAJORATIONS NUITS	22,27	1,000		22,27		
HEURES A 75%	1,75	32,813		57,42		
TOTAL BRUT				1 960,33		
Brut soumis à cotisation				1 960,33		
Cotisations sociales						
Santé						
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 960,33				7,000	137,22
Accidents du travail - maladies professionnelles	1 960,33				1,020	20,00
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	1 960,33	0,120	2,35		1,040	20,39
Famille - sécurité sociale						67,63
Retraite						
Sécurité sociale déplafonnée	1 960,33	0,400	7,84		1,900	37,25
Sécurité sociale plafonnée	1 222,00	6,900	84,32		8,550	104,48
Complémentaire Tranche 1	1 960,33	4,790	93,90		5,230	102,53
Assurance chômage						
Assurance chômage	1 960,33	2,400	47,05		9,700	190,15

Congés

	Acquis	Restant
Congés Payés	N	N-1
Jours R.T.T.		
Repos Compens..		
C.E.T.		

Abattement 0,00 %

Mode de paiement VIREMENT le 08/12/23

Net à payer €

1 570,53 €

	Mois	Année
Total brut	1 960,33	3 101,74
Total versé employeur	3 071,03	
Net Imposable	1 301,89	2 034,86
Heures	95,75	155,25
Nb jours	10,00	16,00
Cachets isolés		
Cachets groupés		

Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie :

28,66

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conserver ce bulletin sans limitation de durée. Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr, rubrique cotisations sociales.

DV-LOG INTERPAYE

APP AGENCE PLANI PRESSE

67 bd du general Martial Valin

75015 PARIS

Siret 318 333 218 00077
Code APE 5912ZConvention Collective : Entreprises techniques au
service de la création et de l'événement

Bulletin de paie

1763

Période du 07/11/23 au 08/11/23
du 7 au 8/11/23Règlement 30/11/23 par virement
Numéro d'objet 23 4Z 119036 41
Analytique PLATEAUX REGIE

Emploi	Assistant d'exploitation AV	Flavie COTHIAS
Statut	Non Cadre	
NIR	2 01 02 91 514 019 29	16 avenue des Frères Lumière
N° Congés Sp.	U 783 490	94360 Bry Sur Marne

libellé	base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
2 Journée(s) de 10 heures MONTANT BRUT	187,50		375,00 375,00	
Santé				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès				26,25
Accidents du travail & maladies professionnelles				7,16
Retraite				
Sécurité Sociale Vieillesse plafonnée	244,40	6,900 %	16,86	20,90
Sécurité Sociale Vieillesse déplafonnée	375,00	0,400 %	1,50	7,13
Retraite complémentaire, CEG et CET T1	375,00	5,940 %	22,28	23,89
Famille				12,94
Assurance chômage	375,00	2,400 %	9,00	36,38
Congés Spectacles				58,13
Autres charges dues par l'employeur				25,61
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	372,34	6,800 %	25,32	
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	372,34	2,900 %	10,80	
TOTAL COTISATIONS ET CONTRIB. OBLIGATOIRES			85,76	218,39
Cotisations et contributions sociales facultatives				
Prévoyance, Incapacité, Invalidité, Décès, Autres	375,00	0,120 %	0,45	3,90
MONTANT NET SOCIAL			293,14	

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU				288,79
Impôt sur le revenu	base	taux non personnalisé	montant	cumul annuel
Montant net imposable			299,59	299,59
Montant net des HC/HS/RTT exonérées				0,00
IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE A LA SOURCE			0,00	0,00

BASE	Période	Cumul
Heures	20,00	20,00
Jours	2,00	2,00
Salaire brut	375,00	375,00

Net payé	
288,79 €	
Total versé par l'employeur	597,29 €

PERIODE 09 Du 01/09/23 au 30/09/23

ATLANTIC MEDIA
8 RUE DES NOELS

92230 GENNEVILLIERS

SIRET 33531034800222

APE/NAF 5912Z

Salarié n° : S06645

Matricule paie : 13404

Emploi : TECHNICIEN(NE) D EXPLOITATION AV ET/OU NUN

Qualif. : NON CADRE

N° de S.S. : 201029151401929

Autres numéros :

Coefficient: 3

Entrée le : 12/09/2022

CONVENTION COLLECTIVE

ENTREPRISES TECHNIQUES AU SERVICE DE LA CREATION ET DE L

COTHIAS FLAVIE**16 AVENUE DES FRERES LUMIERE****94360****BRY SUR MARNE**

Éléments de revenu brut	Base	Taux	A retenir	A payer	Taux p.	Part pat.
Solde de tout compte au 30/09/2023						
SALAIRE DE BASE	151,67	9,971		1 512,42		
MAJO REPOS MANQUANT	5,25	4,985		26,18		
MAJO HEURES DE NUIT	4,25	2,492		10,59		
Majo Dimanche/J Férié 25%	8,00	2,492		19,94		
PRIME ELOIGNEMENT	1,00	10,000		10,00		
MAJO HEURES >12H	7,25	7,478		54,22		
HEURE SEMAINE SUP 48H	15,25	4,985		76,03		
Prime Week end Consecutif	3,00	160,000		480,00		
AV NATURE REPAS GP EXPLORER	19,00	1,000		19,00		
Absence congés payés						
CP du 14/08/2023 au 21/08/2023	72,02	-5,000		-360,10		
CONGES PAYES	72,02	5,000		360,10		
INDEM. CONGES PAYES : 16 jours	1 116,69	1,000		1 116,69		
TOTAL BRUT				3 325,07		
Brut soumis à cotisation				3 325,07		
Cotisations sociales						
Santé						
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 944,75				7,000	136,13
Accidents du travail - maladies professionnelles	1 944,75				0,770	14,97
Complémentaire santé	67,82	30,000	20,35		70,000	47,47
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	3 325,07	0,184	6,12		0,316	10,51
Famille - sécurité sociale						67,09
Retraite						
Sécurité sociale déplafonnée	1 944,75	0,400	7,78		1,900	36,95
Sécurité sociale plafonnée	1 944,75	6,900	134,19		8,550	166,28
Complémentaire Tranche I	1 380,32				6,010	82,96
Complémentaire Tranche I	1 944,75	4,010	77,98		6,010	116,88
Assurance chômage						
Assurance chômage	3 325,07				4,200	139,66

Congés**Net à payer €****3 087,20 €**

	Acquis	Restant
Congés Payés	N	N-1 -5,00
Jours R.T.T.		
Repos Compens..		
C.E.T.		

Abattement	0,00 %
Mode de paiement	VIREMENT
	le 30/09/23

	Mois	Année
Total brut	3 325,07	12 887,88
Total versé employeur	3 630,15	
Net Imposable	3 126,12	13 804,66
Heures	151,67	1 354,20
Nb jours		

Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie :**14,59**

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conserver ce bulletin sans limitation de durée. Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr, rubrique cotisations sociales.

DV-LOG INTERPAYE



CONTRAT A DUREE DETERMINEE

Contrat N° : SIG56466-013
Entre ATLANTIC MEDIA
et COTHIAS FLAVIE
Né(e) le : 04/02/2001 à QUINCY SOUS SENART
Nationalité : FRANCAISE
N° SS : 2 -01 -02 -91 -514 -019 -29

COTHIAS FLAVIE
16 AVENUE DES FRERES LUMIERE
94360 BRY SUR MARNE

Les conditions d'engagement du contrat sont fixées comme il suit en l'application de l'article L1242-2-3ème du code du travail :

Objet du contrat : W9 D'OR ST DENIS DU 25 AU 27/11/2023
Durée minimale du contrat : 1 jour(s)
Date du contrat à compter du : 27/11/2023 le(s) 27/11 2023
Lieu de travail : ST DENIS
Fonction : ASSISTANT SON Statut non cadre

Accord et convention applicable :

Le salarié est régi par les dispositions de la convention collective nationale des entreprises techniques au service de la création et de l'événement, et par l'accord collectif national professionnel portant diverses dispositions d'ordre social spécifiques aux entreprises techniques du secteur audiovisuel du 21 Février 2008. De plus, le salarié est soumis aux dispositions du règlement intérieur en vigueur au sein de la société, tel qu'affiché dans les endroits affectés à cet usage, et dont il déclare avoir connaissance.

Rémunération brute :

Il est convenu entre la société et le salarié une rémunération brute de 150,00 € pour une durée de 8 heures de travail effectif par jour.

Le 27/11/2023: Début et fin d'exploitation de 18:00H à 01:00H, coupure 01:00H

La rémunération brute totale pour cette période est de 154,69 € pour un total de 8,00 heures à déclarer, incluant les trajets et majorations.

Toute heure effectuée au-delà serait majorée et payée conformément aux dispositions en vigueur.

Au titre de ce contrat, le contractant est affilié :

au régime de l'URSSAF n°527 000000 211 361 540 - 11, rue Franklin- 85930 LA ROCHE SUR YON CEDEX 9,
à la caisse des congés spectacles n° 72154938 001 groupe AUDIENS - 74, rue Jean Bleuzen - 92177 VANVES CEDEX,
au régime de retraite complémentaire IRPS / IRCPS groupe AUDIENS - 74, rue Jean Bleuzen - 92177 VANVES CEDEX,
à la caisse de prévoyance AUDIENS PREVOYANCE 74 rue Jean Bleuzen 92177 VANVES cedex.

Certification sociale : CS0003-202308, valable jusqu'au 01/08/2023

LE CONTRACTANT

LE 24/11/2023

FAIT A OLLONNE SUR MER, LE 24/11/2023

Christophe ARRIVE
Directeur Général Délégué
Directeur des Productions

POUR LA SOCIETE

S.A. ATLANTIC MEDIA
AMP VISUAL TV
7, allée Titouan Lamazou
CS 80010 - OLLONNE SUR MER
85109 LES SABLES D'OLLONNE Cedex
Tél. +33 (0)2 51 21 11 12 - Fax +33 (0)2 51 21 66 66
Siren 335 310 348 - APE 5912Z - S.A. au capital de 2 442 500 €